

## Souhaits de paix et de bonheur

*A l'occasion du Jour de l'An, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a adressé aux Canadiens le message radiotélévisé qui suit:*

...Au seuil de cette nouvelle année, je vous propose de reprendre à notre compte le rêve millénaire des hommes de bonne volonté: celui de construire notre bonheur collectif par des moyens de Paix, au Canada et dans le monde.

Cela suppose une volonté claire de désarmement militaire. Cela suppose surtout un réel désarmement des coeurs et des consciences. Dieu sait d'ailleurs combien notre monde a besoin de freiner sa course folle aux armements. En dépit des négociations sur la limitation des armes stratégiques, jamais, en effet, on n'a inventé avec autant de fébrilité des engins de guerre aussi perfectionnés...

Mais il importe de nous rappeler surtout que les arsenaux se bâtissent sur la méfiance entre les hommes et que la conquête de la paix passe par la conquête des coeurs et des esprits. Cette vérité, qui vaut pour l'ensemble de la planète, s'applique d'ailleurs tout aussi bien chez nous, au Canada.

Relativement pauvres en armes et en équipement de guerre, nous sommes riches en sentiments explosifs de toutes sortes. Et parce que nous avons été



Saw Lwin, Nations Unies

M. Pierre Elliott Trudeau

jusqu'à présent un peuple pacifique, nous sommes trop facilement portés à fermer les yeux sur les germes de violence que nous portons en nous...

Préjugés de toutes sortes entre Canadiens français et Canadiens anglais, insécurité et refus de partage face aux immigrants, ressentiment de l'Ouest et des Maritimes contre le centre du pays, frustration et sentiment d'injustice des pauvres face aux mieux nantis, tout cela risque d'éclater à l'occasion de la remise en

question du pays que nous visons en ce moment.

Mais ce qui est risqué de violence peut aussi devenir source d'espoir. Si nous refusons de nous enfermer dans le passé et si nous prenons conscience du fait que les injustices sociales, économiques et culturelles envers les groupes et les individus ne sauraient disparaître sans efforts de notre part, alors tous les espoirs sont permis, et la crise d'unité que nous traversons se changera en un défi exaltant, celui de rebâtir notre pays sur des bases renouvelées de justice et fraternité.

C'est à cette reconstruction du Canada que je m'engage avec vous à l'aube de ce Nouvel An. Et pour nous donner à tous un avant-goût du pays que nous bâtirons ensemble, je vous propose, comme au Moyen-Âge, de décréter une Trêve de Dieu en ce premier jour de 1979.

Qu'entre Canadiens il n'y ait donc aujourd'hui ni séparatistes, ni fédéralistes, ni francophones, ni anglophones, ni autochtones, ni immigrants. Qu'aujourd'hui soit jour de désarmement émotif, et qu'au-delà de nos différences de couleur, de langue, de religion et d'opinions politiques nous nous découvriions tous tels que nous sommes, des hommes, des femmes et des enfants en quête d'un même bonheur et d'une même paix du coeur.

A tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes je souhaite une Bonne et Heureuse Année.

## Amélioration de la sécurité dans la Fonction publique

Le Conseil du Trésor a approuvé des politiques d'hygiène et de sécurité, ainsi que les normes, procédures et guides connexes à mettre en oeuvre dans toute la Fonction publique. C'est à chaque ministre et organisme qu'il incombe de veiller à l'application appropriée de ces mesures. Un grand nombre d'excellents programmes d'hygiène et de sécurité actuellement mis sur pied au sein des ministères sont fortement appuyés, tant par la direction que par les employés. En vue de stimuler ces programmes et d'en améliorer l'efficacité, on a mené des campagnes à l'échelle de la Fonction publique comme "Objectif Sécurité 75" et la plus récente campagne "Sécurité en priorité", qui s'est terminée le 31 mars 1978. Une nouvelle campagne doit débuter le 1er avril dans le but de promouvoir certains aspects du programme de sécurité qui méritent une attention particulière.

### Certains gains dignes de mention

Ces efforts ont porté fruit. Des gains significatifs ont été enregistrés lors de ces campagnes. Par exemple, de 1972-1973 à 1976-1977 inclusivement, on a réussi à réduire de 7,5 p.c. le taux global de fréquence des accidents du travail dans la Fonction publique, tandis que le taux de perte de temps a diminué d'environ 11 p.c. Et au cours de la même période, un certain nombre de ministères ont enregistré des réductions de plus de 20 p.c. aux taux d'accidents de travail. Ces gains indiquent les progrès que permettent ces mesures de prévention des accidents. Mais, à moins de maintenir les activités de prévention à un niveau élevé, ces gains seront presque certainement perdus.

### Les accidents du travail sont coûteux

Toutefois, il faut persister, compte tenu

que le nombre d'accidents du travail dans la Fonction publique s'élève actuellement à plus de 25 000 par an, à un coût direct d'environ \$13 millions. Ce coût comprend les frais pour des soins médicaux, la rémunération ou les paiements de pension, les frais d'administration de l'indemnisation des accidents du travail et des congés d'accident du travail. Les traitements versés aux employés en congé pour cause d'accident du travail comptent pour plus de \$9 millions du total. Non compris ces chiffres, on trouve des frais indirects liés aux accidents et qui peuvent être évalués sans exagérer à au moins le double des frais directs. Par conséquent, bien que le nombre d'accidents *per capita* ait diminué par le passé, les accidents et les blessures qui surviennent dans la Fonction publique sont encore extrêmement coûteux, surtout sur le plan des pertes de temps et des dommages à l'équipement et au matériel.

(La Prévention au Canada, nov.-déc. 1978.)